Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Ville de Richelieu, tenue le 15 décembre 2022, à 19h00 à la salle des assemblées du conseil au 200, boulevard Richelieu, à Richelieu, à laquelle sont présents : mesdames les conseillères Jo-Ann Quérel, Lucie Marchand et Tania Ann Blanchette et messieurs les conseillers Luc Bélanger, Jacques Darche et Bruno Gattuso formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Claude Gauthier.

Monsieur Frédéric Martineau, directeur général, madame Roxanne Veilleux, greffière, et madame Geneviève Ross, trésorière, assistent également à cette séance.

- 1. Adoption de l'ordre du jour;
- 2. Adoption des prévisions budgétaires 2023 non consolidées;
- 3. Adoption du programme triennal des dépenses en immobilisations 2023-2024-2025;
- 4. Publication d'un document explicatif sur le budget 2023;
- 5. Période de questions portant exclusivement sur le budget 2023 et le programme triennal des dépenses en immobilisations;
- 6. Levée de la séance.

22-12-361 RÉSOLUTION

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Jo-Ann Quérel, appuyé par Tania Ann Blanchette et résolu unanimement que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté et reçu par tous les membres du conseil municipal dans les délais prescrits par l'article 323 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19).

Adoptée.

22-12-362 RÉSOLUTION

2. ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2023 NON CONSOLIDÉES

Il est proposé par Bruno Gattuso, appuyé par Jacques Darche et résolu unanimement que le conseil municipal adopte les prévisions budgétaires 2023 non consolidées, lesquelles se résument comme suit :

Prévisions budgétaires 2023 non consolidées - Résultats détaillés

Revenus	
Taxes	8 316 468 \$
Paiements tenant lieu de taxes	86 400 \$
Transferts	333 632 \$
Services rendus	115 200 \$
Imposition des droits	577 000 \$
Intérêts	165 000 \$
Total des revenus	9 593 700 \$
Dépenses et affectations	
Administration générale	2 177 184 \$
Sécurité publique	2 087 331 \$
Transport	2 522 976 \$
Hygiène du milieu	2 146 124 \$
Santé et bien-être	62 767 \$

Aménagement, urbanisme et développement	297 425 \$
Loisirs et culture	1 260 870 \$
Frais de financement	236 068 \$
Remboursement de la dette	491 800 \$
Remboursement du fonds de roulement	129 300 \$
Affectation – surplus affecté	-350 000 \$
Affectation – réserve transport en commun	-50 000 \$
Affectation – surplus affecté covid	-40 000 \$
Affectations autres	-1 378 145 \$
Total des dépenses et affectations	9 593 700 \$

Adoptée.

22-12-363 RÉSOLUTION

3. ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS 2023-2024-2025

Il est proposé par Tania Ann Blanchette, appuyé par Bruno Gattuso et résolu unanimement que le conseil municipal adopte le programme triennal des dépenses en immobilisations pour les années 2023-2024-2025 au montant total de 50 661 000\$.

Adoptée.

22-12-364 RÉSOLUTION

4. PUBLICATION D'UN DOCUMENT EXPLICATIF SUR LE BUDGET 2023

Il est proposé par Jacques Darche appuyé par Bruno Gattuso et résolu unanimement que le conseil municipal autorise la publication d'un document explicatif sur le budget 2023 dans un Courant spécial budget et que cette publication soit distribuée gratuitement à chaque adresse civique sur le territoire de la Ville, le tout conformément à l'article 474.3 de la *Loi sur les cités et villes*.

Adoptée.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT EXCLUSIVEMENT SUR LE BUDGET 2023 ET LE PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS

22-12-365 RÉSOLUTION 6. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Tania Ann Blanchette, appuyé par Jo-Ann Quérel et résolu unanimement que la séance extraordinaire soit levée à 19h57.

Adoptée.

Claude Gauthier	Roxanne Veilleux
Maire	Greffière

Par sa signature, le maire indique qu'il signe en même temps toutes les résolutions incluses au procès-verbal.